



Aux riverains, commerçants et propriétaires de
la Place de la Gare

I/GM/at

H:\Routes\Rues_liste\Gare_routiere\Correspondance\Info aux riverains_mars_2015.doc

Delémont, le 11 mars 2015

Projet d'Agglomération - Réaménagement de la Gare routière

Madame, Monsieur,

Par la présente, nous vous informons que dans le cadre des mesures de l'agglomération de Delémont, les travaux de réaménagement de la nouvelle gare routière vont débuter le **16 mars prochain** et ils se poursuivront jusqu'à fin décembre 2015.

La première partie des travaux prévue dès le 16 mars concerne l'aménagement de nouvelles places de stationnement à l'Ouest du bâtiment de la Poste avec un léger réaménagement du carrefour de la rue des Texerans Nord et remise en état de la pastille centrale du giratoire. Nous vous donnons ci-dessous un résumé des étapes et des travaux qui seront réalisés cette année.

Planification des étapes, gestion des circulations et du stationnement

Situation : voir schéma annexé, les dates des travaux sont valables sous réserve des conditions météo.

1^{ère} étape dès le 16 mars, durée environ 4 à 5 semaines

- Aménagement de nouvelles places de stationnement à l'Ouest de la Poste et réaménagement du carrefour des Texerans Nord avec la réfection de la pastille centrale du giratoire.

Durant cette période, l'accès à la Place de la Gare est maintenu et le stationnement des véhicules demeure inchangé.

2^{ème} étape dès la mi-avril durée environ 12 semaines

- Réaménagement du secteur Ouest de la Place de la Gare devant la façade Sud de la Poste et construction des nouveaux arrêts de bus devant « Swisscom et Jeans Station ».

Depuis la mi-avril 2015, l'accès à la Place de la gare sera définitivement interdit « Excepté aux cars postaux, taxis, motos, cycles et aux ayants droits (soit les habitants et livreurs agréés) » conformément aux publications dans les Journaux officiels n° 33 et n° 43.

Les automobilistes qui veulent se rendre dans les commerces, à la Gare ou à la Poste devront stationner sur le nouveau parking à l'Ouest de la Poste; l'accès se fera par le giratoire des Texerans, et la rue des Texerans sera remise à double sens jusqu'à la rue de la Régie. Une signalisation adéquate sera mise en place pour diriger les utilisateurs vers ce nouveau parking.

19 nouvelles places de stationnement seront réalisées de manière à faciliter les accès au secteur :

- 7 places, rte de Moutier Nord/Ouest, devant Lidl, durée max. 30 minutes
- 2 places, rte de Moutier devant le magasin d'alimentation Alima, durée max. 15 minutes
- 3 places rte de Moutier devant le magasin d'alimentation Alima, dépose-minute
- 7 places, rue Emile-Boéchat au Sud des voies CFF, dépose-minute

Les nouvelles places dépose-minute sont uniquement destinées au chargement et déchargement des personnes qui doivent prendre un train et il sera interdit d'y stationner.

Nous rappelons que de nombreuses places de stationnement existantes restent à disposition (à l'Est de la barre commerciale de la gare, au quai de la Sorne, au parking souterrain de la Jardinerie, au parking Sud du chemin de Bellevoie et au parking devant la Fondation Clair-Logis).

3^{ème} étape dès le début juillet, durée environ 24 semaines

- Construction de la nouvelle gare routière sur la place des cars postaux et remplacement des bordures existantes béton de la Place de la Gare.

Aucun changement des circulations et du stationnement n'est prévu pendant ces travaux. Les nouveaux arrêts de bus devant « Swisscom et Jeans Station » seront en fonction pour les utilisateurs des cars postaux.

4^{ème} étape dès la fin octobre, durée environ 4 semaines

- Réfection de la pastille centrale du giratoire de Bellevoie, pose des tapis finaux et mise en place du mobilier urbain.

Aucun changement des circulations et du stationnement n'est prévu pendant ces travaux. Les nouveaux arrêts de bus devant « Swisscom et Jeans Station » seront en fonction pour les utilisateurs des cars postaux.

Durant ces travaux, les nuisances, telles que le bruit, seront limitées au maximum.

Le Service de l'urbanisme, de l'environnement et des travaux publics, par M. Meusy responsable du chantier, est à votre disposition pour répondre à vos éventuelles questions (032/421.92.92).

Nous vous présentons, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

SERVICE DE L'URBANISME, DE L'ENVIRONNEMENT
ET DES TRAVAUX PUBLICS



Hubert Jaquier,
chef de service



David Siffert,
ingénieur communal

Annexes : - Flyer travaux, circulations et stationnement des 4 étapes

Copies à :

- M. Kohler, Maire
- Chancellerie Communale
- Police locale
- Hôpital, service des ambulances, Service du feu, Car postal
- SID, Régiogaz, Swisscom, EBL
- Bureau SD Ingénierie SA
- L. Membrez SA
- Les CFF, La Poste
- UCD, M. Lab